

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

FCP - Ofi Invest ESG Euro High Yield - PART GR - ISIN: FR0013274974

OPC géré par OFI INVEST ASSET MANAGEMENT – Société Anonyme à Conseil d'Administration - 22 rue Vernier - 75017 PARIS  
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre Direction Commerciale au 01 40 68 12 94 ou via à l'adresse mail suivante : [contact.clients.am@ofi-invest.com](mailto:contact.clients.am@ofi-invest.com)  
ou consulter le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

L'AMF est chargée du contrôle d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et réglementé par l'AMF

DIC publié : 08/03/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type:** OPCVM (Obligations et autres titres de créances libellés en Euro)

**Termes:** 3 ans

**Objectifs:** Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index, calculé en euro sur toutes les parts sur l'horizon de placement recommandé, en favorisant des titres d'émetteurs ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds a vocation à investir soit sur des obligations « haut rendement » (« High Yield » i.e « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade » par opposition à la catégorie « Investment Grade ») libellées en euro et émises par des entreprises privées de pays de l'OCDE, soit sur des instruments financiers à terme de type dérivés de crédit (CDS, Indices CDS) ; ces instruments présentent un risque de crédit élevé. Le Fonds prendra ainsi des positions dans des instruments qui permettront de gérer activement le risque de crédit et qui seront de type financé (obligations ou titres) ou contrats financiers à terme (CDS, Indices CDS).

La gestion active est structurée autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield, allocation sectorielle ou par catégorie de notation).

Le portefeuille est investi jusqu'à 100% de son actif en obligations et autres titres de créances libellées en euros : obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées, et/ou convertibles à caractère obligataire, négociés sur des marchés réglementés. Au minimum 80% des titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent relever de la catégorie « High Yield » (investissement spéculatif) selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion.

Par ailleurs, le Fonds pourra également investir :

- Dans des actions d'entreprises privées de pays de l'OCDE dans la limite de 10% de l'actif net
- dans des titres non notés dans la limite de 20 % de l'actif net.
- dans la limite de 20 % de l'actif net du Fonds dans des obligations de sociétés des pays émergents (non membres de l'OCDE) émises en euro
- jusqu'à 30% de l'actif du Fonds sur des obligations émises ou garanties par des Etats membres ou des entreprises de l'OCDE libellées en euro, ayant une notation, ou à défaut celle de leur émetteur, au moment de l'acquisition, au minimum "Investment Grade" selon la politique de notation d'Ofi invest Asset Management.
- jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds dans les emprunts d'entreprises privées.

Le FCP pourra également intégrer des titres subordonnés dans la limite de 30%.

La gestion de la trésorerie de l'OPCVM s'effectuera via des prêts/emprunts d'espèces et des prises/mises en pension contre espèces. Les instruments du marché monétaire et les dépôts sont considérés comme un support d'investissement à part entière mais peuvent également servir de support d'investissement d'attente (TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper). Ces instruments peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif net.

Bien que l'OPCVM ne se fixe aucune limite de maturité par titre, la sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 10.

Le risque de change est couvert systématiquement.

L'équipe de gestion complète l'analyse financière :

- par l'analyse de critères extra-financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Et

- par l'analyse du comportement des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Énergétique et de performances en termes d'émissions carbone. L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Énergétique.

Les émetteurs des secteurs carbo intensifs qui sont, soit à « risque fort » soit à « risque modéré », sont exclus de l'univers d'investissement.

Dans les limites prévues par la réglementation, Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le risque de taux lié aux obligations détenues en portefeuille - exposer le Fonds à un risque de taux - couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de déformation de la courbe des taux - couvrir d'éventuelles souscriptions ou rachats. Le gérant peut intervenir sur des dérivés de crédit, notamment des swaps de crédit (CDS), pour couvrir et/ou exposer le portefeuille du risque d'écart de rémunération sur un ou plusieurs émetteurs et/ou couvrir le risque de défaillance d'un émetteur.

La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'indice Bank Of America Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index. Cet indice contient tous les titres composant l'indice Bank Of America Merrill Lynch Euro Fixed & Floating Rate High Yield Index, à l'exclusion des titres financiers, et limite le poids maximum de chaque émetteur à 3%.

L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts auprès d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT (actions au nominatif pur) ou de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts au porteur et au nominatif administré) sur demande effectuée chaque jour de valorisation jusqu'à 12H, les ordres seront répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative soit à cours inconnu. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation et un mécanisme de plafonnement des rachats peut également être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ces mécanismes, veuillez-vous reporter au prospectus. Les dividendes sont capitalisés.

### Investisseurs de détail visés:

Cette catégorie de part GR est réservée aux souscripteurs allemands et autrichiens recherchant un rendement obligatoire sur la durée de placement recommandée, obtenu à partir d'un portefeuille d'obligations et de titres de créances négociables largement diversifié tout en favorisant des titres d'émetteurs ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

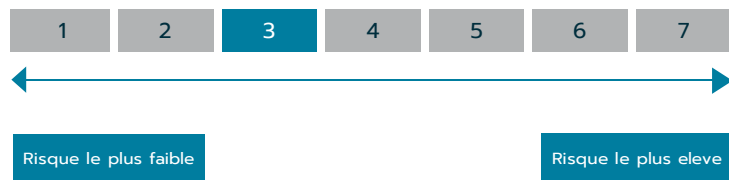
Le Fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le moyen terme (3 ans) et disposés à prendre des risques importants pour atteindre cet objectif.

Le Fonds s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil du Fonds. L'investisseur accepte que son patrimoine diminue en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

**Prestations et frais d'assurance:** N/A

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez

obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre bas et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

| Scénarii               |                                                                               | 1 an                  | Période de détention recommandée |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Scénario de tension    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 7594.00 €<br>-24.06 % | 6148.80 €<br>-14.97 %            |
| Scénario défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8519.86 €<br>-14.80 % | 7510.99 €<br>-9.10 %             |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10314.51 €<br>3.15 %  | 11086.65 €<br>3.50 %             |
| Scénario favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 12061.64 €<br>20.62 % | 11636.69 €<br>5.18 %             |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de détention recommandée en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est une Société de Gestion de Portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. OFI INVEST ASSET MANAGEMENT respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, aucun dispositif d'indemnisation légal n'est prévu étant donné que la solvabilité de l'OPC n'est pas remise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par le Dépositaire.

### Que va me coûter cet investissement ?

Le coût total intègre aussi bien les frais ponctuels (droits d'entrée ou de sortie), les frais récurrents (frais de gestion, commission sur les opérations ...) que les frais accessoires (commission de surperformance et le cas échéant commission d'intéressement).

La réduction du rendement (RIY) représente l'impact des frais sur la performance en pourcentage, c'est la soustraction entre la performance hors frais et la performance frais inclus. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10 000 EUR)

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps.

| Investissement de scénario [ 10 000 EUR ]                  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez à la fin de la période de détention |
|------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------------|
| Coûts totaux                                               | 332.15 €                  | 631.62 €                                           |
| Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an | 3.45 %                    | 2.03 %                                             |

## Composition des coûts

Le tableau ci-après indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coût sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de placement recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts

Il montre l'incidence sur le rendement par an.

|                                                                                                                                                                                                                    |                                      |       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coûts ponctuels<br>(frais de distribution, les frais de constitution, les frais de commercialisation, les frais d'abonnement (taxes comprises))                                                                    | Coûts d'entrée                       | 2%    | Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins) Et/ou lorsque les coûts sont intégrés au prix, par exemple dans le cas des produits d'investissement packagés de détail autres que des fonds d'investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. Lorsque les coûts de distribution sont inclus dans les coûts d'entrée, ceci inclut les coûts de distribution de votre produit. |
|                                                                                                                                                                                                                    | Coûts de sortie                      | N/A   | Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Coûts récurrents<br>(frais d'exploitation inévitables de l'OPC, tous les paiements, y compris les rémunérations liées à l'OPC ou qui lui fournissent des services, les frais de transaction)                       | Coûts de transaction du portefeuille | 0.75% | Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                    | Autres coûts récurrents              | 0.56% | Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Coûts accessoires<br>(commissions relatives aux performances versées au gestionnaire ou aux conseillers en investissement le cas échéant, et la cas échéant de la commission d'intéressement si l'OPC en est doté) | Commissions liées aux résultats      | 0%    | Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## Combien de temps dois je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

La durée de placement recommandée nous semble idéale pour que l'OPC bénéficie au mieux des revenus de ce type d'instruments.

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement, toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation relative à l'OPC, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

- Soit par voie postale : OFI INVEST ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : [contact.clients.am@ofi-invest.com](mailto:contact.clients.am@ofi-invest.com)

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée par le groupe OFI ne devait pas vous convenir, vous pourrez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

**Autres informations pertinentes**

Pour plus de détail sur le produit vous pouvez consulter le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)

Conformément à la réglementation applicable, OFI INVEST ASSET MANAGEMENT s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et que ce sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT tient également à votre disposition, le dernier rapport annuel, la dernière plaquette semestrielle, la dernière valeur liquidative de l'OPC.

Les informations sur les performances passées de l'OPC sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/produits>